



NATIONS UNIES

CONSEIL
DE TUTELLE



Distr.
GENERALE

T/PET.5/1120
21 février 1957

ORIGINAL : FRANCAIS

PETITION DU COMITE DE BASE DE L'UNION DES POPULATIONS DU CAMEROUN DE TOULOUSE
CONCERNANT LE CAMEROUN SOUS ADMINISTRATION FRANCAISE

(Distribuée conformément à l'article 85 du règlement intérieur du Conseil de tutelle)

L'UNION DES POPULATIONS DU CAMEROUN
Comité de Base de Toulouse

Toulouse, le 9 février 1957

No 002/CBT

Objet : Demande instante à l'O.N.U. de l'envoi
d'une force internationale au Kamerun où le sang coule à flot.

A Son Excellence le Secrétaire Général de l'O.N.U. New-York (U.S.A.)

Excellence,

Nous avons l'honneur d'attirer l'attention de l'O.N.U. sur l'extrême gravité
de la situation au Kamerun Oriental.

Depuis le 18 décembre 1956, à la suite de la manifestation par notre peuple
de son intention de ne pas participer aux simulacres d'élections du 23 Décembre
organisées par le Gouvernement français (son objectif restant l'Unification et
l'Indépendance du Pays), cette partie du Territoire vit sous un régime de
TERREUR.

Des contingents militaires et des parachutistes venus de toutes les bases
militaires de l'Afrique Occidentale Française et de l'Afrique Equatoriale
Française ont envahi tout le Pays qui se trouve ainsi dans un état de siège.
Partout les patriotes sont impitoyablement massacrés. Des opérations de ratisages
vident des villages entiers. Et la région de la Sanaga Maritime où les populations
ont été unanimes à boycotter les élections n'est plus qu'une boucherie où il est
impossible de dénombrer les cadavres.

Pour mieux se faire une idée de cette atroce répression, il suffit de se
reporter au témoignage du Dr. Louis-Paul AUJOLAT, ancien Ministre, l'un des
responsables du massacre de Mai 1955, donc une personnalité qu'on ne peut soupçonner
de parti pris en faveur des Kamerunais. Dans l'hebdomadaire "Témoignage Chrétien"

57-06327

/..

du 1er Février 1957 M. AUJOULAT écrivait notamment :

"En dépit du black-out total qui est jeté depuis plusieurs semaines sur les événements de la Sanaga Maritime, la vérité ne peut pas être indéfiniment camouflée."

Et il précise qu'au moment où il quittait le Kamerun (le 10 Janv.57) la répression exercée dans la seule Sanaga Maritime" avait cause près d'un millier de morts" (Témoignage Chrétien du 1er/2/57).

Comme le souligne heureusement M. AUJOULAT lui-même, le gouvernement français garde un black-out total sur cette cruelle répression, de peur que l'opinion internationale ne s'émeuve sur le sort du Kamerun, pays sous tutelle internationale. Il s'agit d'une répression aveugle qui n'épargne personne :

- Preuve : de nombreux Pasteurs arrêtés dans l'exercice de leur ministère et écroués dans les prisons où ils sont très malmenés. Tel est le cas du Révérend Pasteur Jean SONG enfermé à Eséka.

- Preuve également : la Mission Catholique elle-même, alliée traditionnelle de l'Administration, n'est pas épargnée. Son hebdomadaire "Effort Camerounais" du 13 Janvier 1957 a été saisi par l'administration locale, parce qu'un de ses articles alertait l'opinion sur les événements du Kamerun et était intitulé : "Trop de sang a coulé".

Nous vous demandons, Excellence, de saisir immédiatement l'Assemblée Générale pour qu'elle se prononce sur l'envoi immédiat d'un contingent de Force de Police internationale au Kamerun afin d'arrêter l'effusion de sang en attendant qu'un débat ultérieur reconnaisse, conformément aux articles 73 et 76 de la Charte et aux articles 5 et 10 des Accords de Tutelle, l'Unification et l'Indépendance immédiates de ce Pays.

Nous croyons que l'Organisme International qui a su intervenir efficacement en Egypte lors de l'agression franco-anglo-israélienne, qui était disposé à envoyer ses troupes en Hongrie malgré l'opposition du Gouvernement hongrois, nous croyons, disons-nous, que l'O.N.U. ne saurait rester indifférente devant les gémissements de son pupille écrasé par les forces répressives françaises.

Dans l'espoir que les cris d'agonie du peuple kamerunais seront entendus à l'O.N.U.

Nous vous prions de croire, Excellence, à l'expression de notre plus haute considération.

Pour le Comité de Base de l'UPC
de Toulouse :

Le Président :

OSENDE AFANA (signé) illisible
7, rue des Lois,
TOULOUSE (France)

Le Secrétaire :

Michel NDOH (signé) illisible

(sceau)
